

## MON CHER PATRIMOINE

**Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance**

104-110, Boulevard Haussmann • 75008 PARIS

Tél.: 01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05

[contact@cercledelepargne.fr](mailto:contact@cercledelepargne.fr)

[www.cercledelepargne.com](http://www.cercledelepargne.com)

# MON CHER PATRIMOINE

## SOMMAIRE

LE PATRIMOINE AUGMENTE JUSQU'À 70 ANS .....	3
LE PATRIMOINE DÉPEND DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE .....	4
LE POIDS DES ANNÉES FAIT LA FORCE DU PATRIMOINE FINANCIER.....	5
LE PATRIMOINE IMMOBILIER EST PLUS UNIFORMÉMENT DISTRIBUÉ .....	6

ÉPARGNE  
RETRAITE  
PRÉVOYANCE

  
[WWW.CERCLEDELEPARGNE.COM](http://WWW.CERCLEDELEPARGNE.COM)

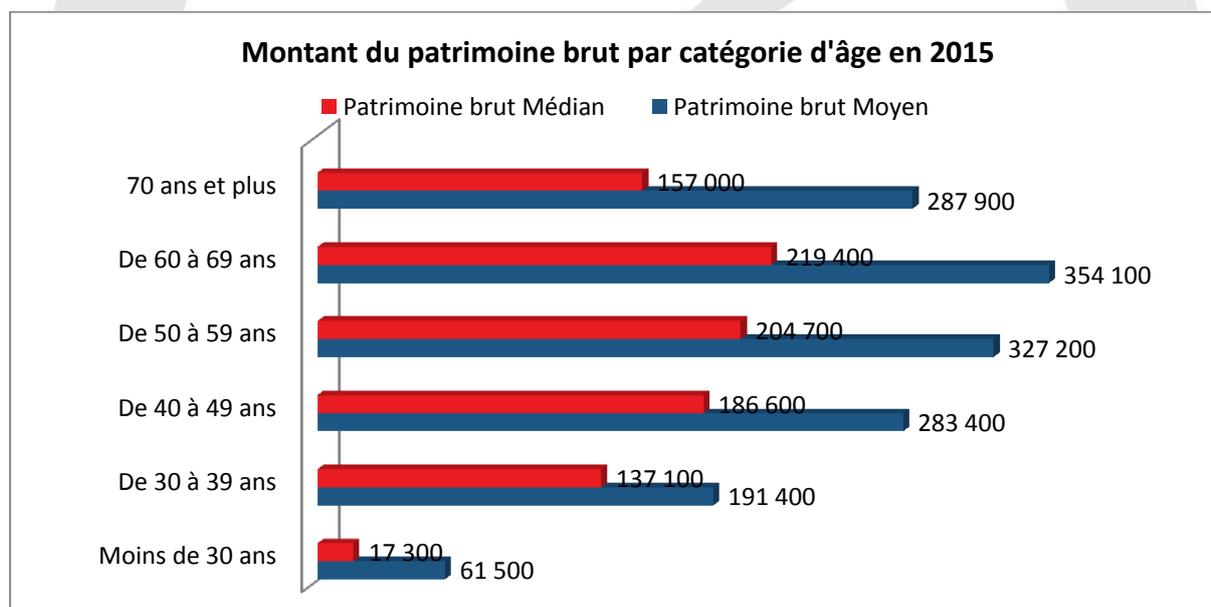
SUIVEZ-NOUS SUR    

## MON CHER PATRIMOINE

Début 2015, la moitié des ménages vivant en France possèdent un patrimoine brut supérieur de 158 000 euros (patrimoine médian). Les 10 % les mieux dotés détiennent un patrimoine d'au moins 595 700 euros quand les 10 % les plus modestes ne possèdent au mieux que 4 100 euros de patrimoine. Les 1 % les mieux dotés possèdent, en moyenne, 1,95 million d'euros d'actifs immobiliers et mobiliers.

Si les écarts de revenus sont, en France, limités, rapport de 1 à 7 avant prestations sociales entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres (ratio de 1 à 3,4 après prestations), ils sont évidemment plus importants en matière de patrimoine. Le rapport entre les 10 % les moins biens dotés et les 10 % les mieux dotés était, en 2015, de 1 à 627. Il convient de souligner qu'il était bien plus important au début des années 70 (rapport de 1 à 2000). L'immobilier qui représente plus de 60 % du patrimoine des ménages explique, en grande partie, cet écart.

En France, les 50 % des ménages les mieux dotés possèdent, en 2015, 92 % du patrimoine brut total détenu ; les 10 % les mieux dotés 47 % et les 1 % les mieux dotés 16 %.



### LE PATRIMOINE AUGMENTE JUSQU'À 70 ANS

Le patrimoine net (hors remboursement d'emprunts) moyen passe de 37 400 euros pour les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans à 340 600 euros pour ceux dont la personne de référence a entre 60 et 69 ans, pour retomber à moins de 300 000 euros après 70 ans.

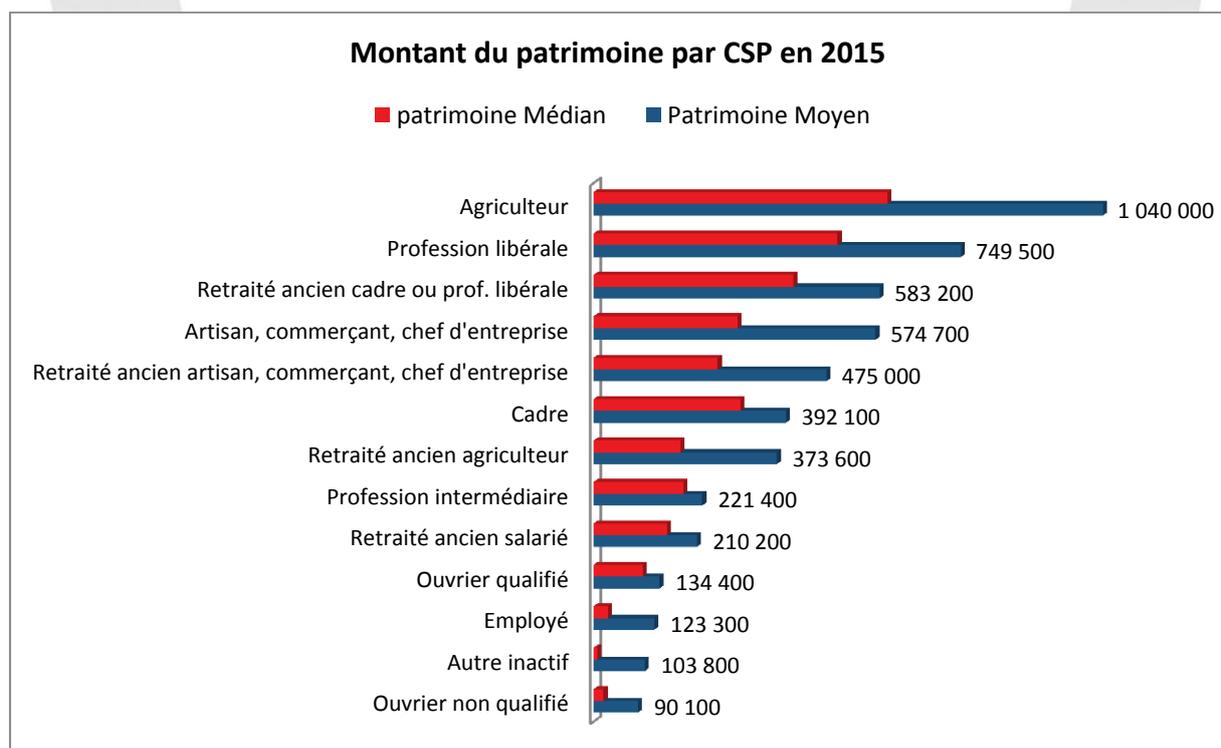
Ce sont, sans surprise, les 60-69 ans qui disposent du patrimoine le plus important. C'est la conséquence de l'accumulation de capital durant toute la vie professionnelle. Par

ailleurs, ce sont les générations qui ont profité de la forte croissance et de la forte inflation des Trente Glorieuses. En outre, les actifs immobiliers et financiers se sont fortement appréciés à partir des années 80 au moment où ces générations entraient dans une phase de constitution active de leur patrimoine. Le patrimoine des moins de 30 ans est faible, ce qui est assez logique compte tenu de la brièveté de leur carrière professionnelle. Néanmoins, il convient de souligner qu'ils ont entre deux à trois ans de retard par rapport à leurs aînés dans la constitution de leur patrimoine. Ce retard est occasionné par un allongement de la scolarité et par les difficultés d'insertion dans la vie professionnelle. Le prix élevé de l'immobilier freine, par ailleurs, l'acquisition de leur première résidence principale.

### LE PATRIMOINE DÉPEND DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE

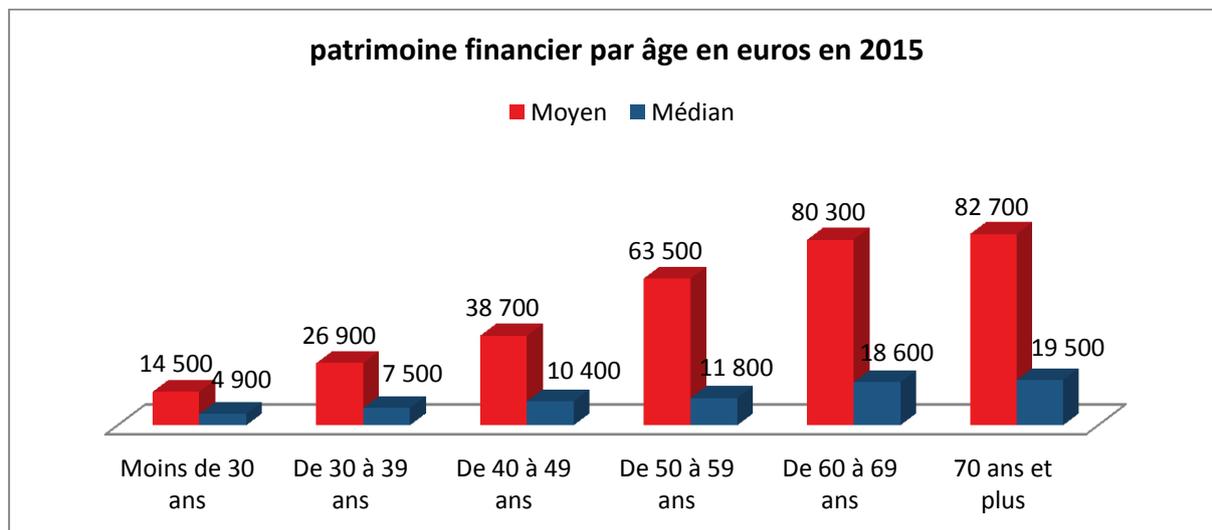
Les chefs d'entreprise, agriculteurs compris, possèdent les patrimoines les plus importants du fait qu'ils sont propriétaires, partiellement ou totalement, de leurs outils professionnels. Les ménages comportant au moins un travailleur indépendant (actif ou retraité) possèdent, en moyenne, d'un patrimoine de 574 900 euros contre 210 800 euros pour le reste de la population. Près du tiers du patrimoine des professions libérales et des indépendants est constitué d'actifs professionnels. Une grande partie de ces actifs est vendue au moment de la cession d'activité. De ce fait, le patrimoine baisse assez fortement autour de 60 ans pour les travailleurs non-salariés (TNS). Ces derniers épargnent plus que les autres catégories sociales du fait du montant plus faible de leurs pensions de retraite. Cette épargne tout le long de la vie professionnelle conduit à augmenter le patrimoine détenu par cette catégorie sociale.

Au sein des salariés, les cadres ont un montant de patrimoine, en moyenne, quatre fois supérieur à celui des ouvriers non qualifiés.

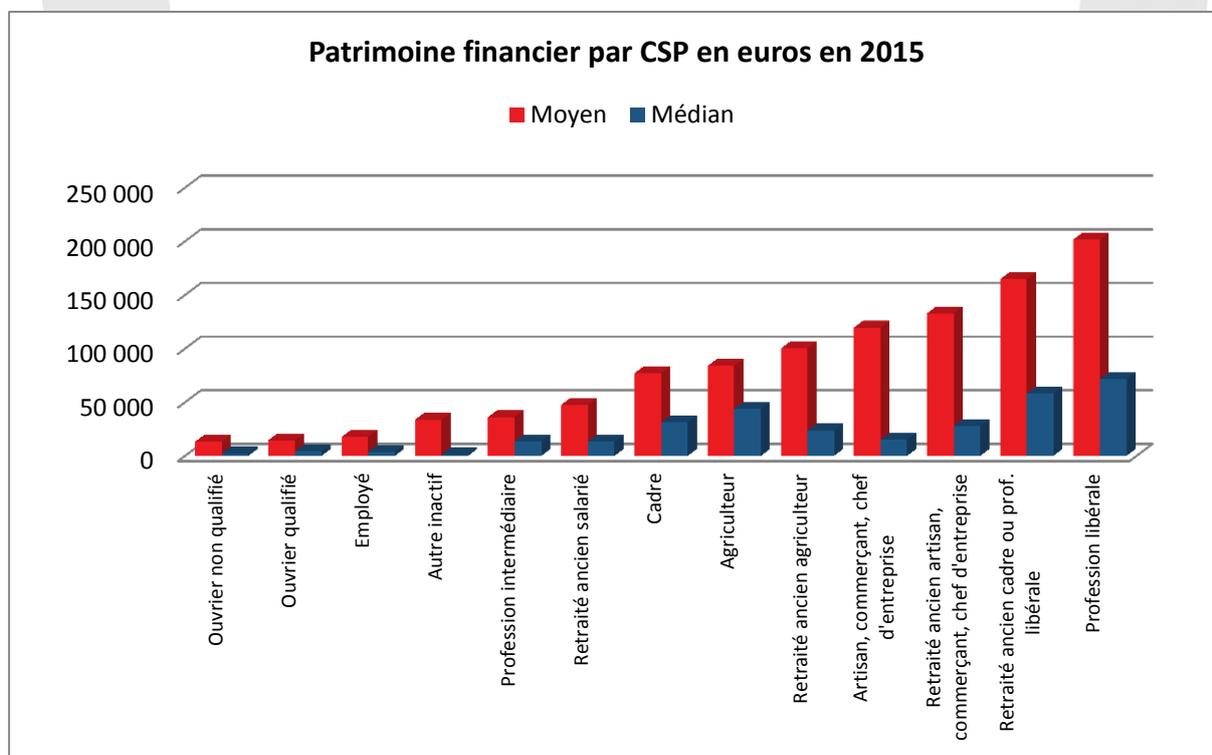


**LE POIDS DES ANNÉES FAIT LA FORCE DU PATRIMOINE FINANCIER**

C'est à partir de 45 ans, une fois le projet de l'acquisition de la résidence principale engagé que l'on acquiert des produits financiers. L'écart entre patrimoine financier médian et patrimoine financier moyen témoigne de l'existence de fortes inégalités. L'épargne financière est concentrée chez les catégories sociales supérieures.



La possession d'actifs financiers est un marqueur social. Les indépendants et les cadres épargnent du fait de leur niveau de revenus et afin de pallier leur baisse au moment de la cessation d'activité.



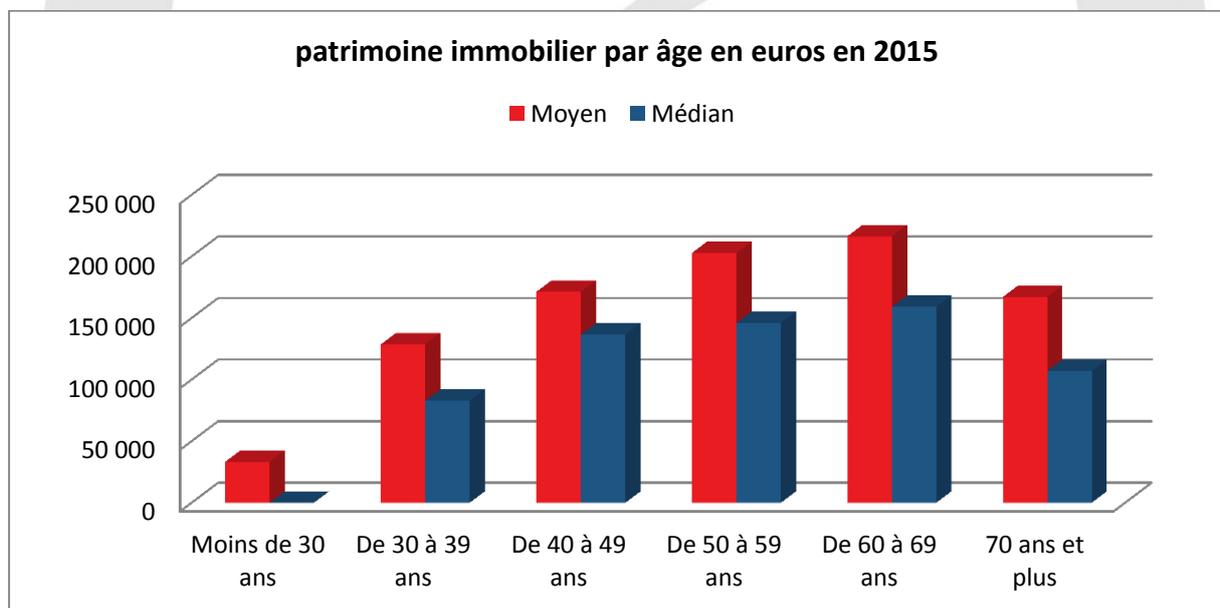
## LE PATRIMOINE IMMOBILIER EST PLUS UNIFORMÉMENT DISTRIBUÉ

Plus de 57 % des ménages sont propriétaires de leur résidence principale, ce taux monte à près de 75 % chez les retraités. Il est donc assez logique que le patrimoine immobilier soit réparti plus uniformément que le patrimoine financier.

En 2015, comme en 2010, le patrimoine des ménages est à 61 % constitué de biens immobiliers. Pour la moitié des ménages détenteurs de biens immobiliers, ces derniers représentent 80 % de leur patrimoine. La résidence principale représente 85 % de la valeur des biens immobiliers possédés par les ménages.

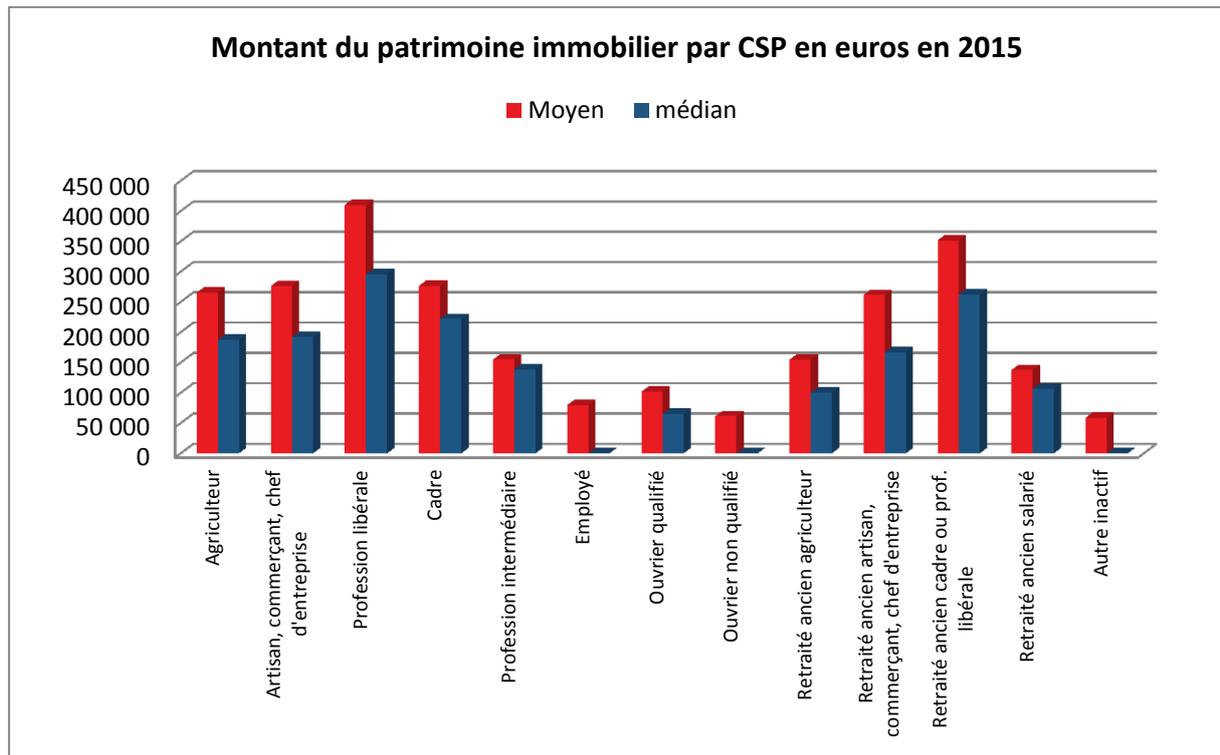
Pour les ménages aisés, la possession d'un bien immobilier est la règle. 95 % des 10 % les mieux dotés en patrimoine sont propriétaires de leur résidence principale. Il convient de souligner qu'un tiers des propriétaires sont en situation d'accédant et doivent donc rembourser leurs emprunts. Quand on déduit les remboursements à réaliser, le niveau de patrimoine entre propriétaire et locataire se rapproche (de 1 à 7, il passe de 1 à 3).

Pour les ménages les plus jeunes, moins de 30 ans, l'immobilier représente 70 % de la valeur de leur patrimoine privé brut. En cinq ans, ce ratio a progressé de 5 points. Cela est tout à la fois la conséquence de l'appréciation de l'immobilier et de l'appétence des jeunes ménages pour l'acquisition de leur résidence principale.



Les ouvriers et les employés sont les catégories les moins bien dotées en patrimoine immobilier en raison de leurs faibles revenus et du fait qu'ils ne bénéficient que de faibles successions.

Les écarts entre patrimoine moyen et patrimoine médian par CSP sont, en leur sein, assez faibles excepté pour les ouvriers. Ce résultat est lié à la grande diffusion des biens immobiliers au sein de la population.



Retrouvez toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :  
[www.cerclidelepargne.fr](http://www.cerclidelepargne.fr)

Sur le site vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

**Le Cercle de l'Épargne**, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

**Le conseil scientifique du Cercle** comprend **Robert Baconnier**, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Jean-Marie Colombani**, ancien Directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Christian Gollier**, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **François Héran**, Directeur de recherche à l'INED et Ancien Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'Agence Nationale de la Recherche, **Jérôme Jaffré**, Directeur du CECOP, **Florence Legros**, Directrice Générale de l'ICN Business School de Nancy ; **Jean-Marie Spaeth**, Président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et Président de Thomas Vendôme Investment.

Ce dossier est une publication du Cercle de l'Épargne.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

**Contact relations presse, gestion du Mensuel :**

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

[slegouez@cerclidelepargne.fr](mailto:slegouez@cerclidelepargne.fr)



AG2R LA MONDIALE

